

RAPPORT ANNUEL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024



Genève
Rando

Rectificatif

Rectificatif compte annuel 2023 et budget 2024

Vous trouverez en annexe un rectificatif du compte de résultat de l'année 2023 et du budget 2024. Cette erreur a été détectée après l'impression et l'envoi du rapport annuel 2023. L'assemblée générale du 27 avril 2024 a été informée de l'erreur et les membres présents ont approuvé la version corrigée qui se trouve à la fin du présent rapport annuel.

Billet de la présidente

50 ans – fêtés en 2023 – un moment marquant dans l'histoire de Genève Rando. J'y pense avec beaucoup d'émotion, de reconnaissance pour votre engagement et de gratitude profonde envers nos sponsors.

Normalement on se penche sur les archives en tant que trésor du savoir, mais Genève Rando n'en a presque pas et le peu qui existe n'a pas encore été restitué par notre ancien président. Mais notre membre fondateur, Jean-Claude Cima, se souvient très bien de la naissance, des premiers pas et de l'évolution de notre association, et ces infos vous ont été communiquées.



Des bénévoles enthousiastes ont mis sur pied une série d'activités sportives, repas et autres divertissements. Sans immersion dans le passé, ils ont organisé une assemblée générale originale en fin d'après-midi, avec une soirée festive et bien animée. La marche du 50^e magistralement organisée par John Lingg et son équipe a connu un succès inouï avec quelques 150 marcheurs-marcheuses. Le repas champêtre dans les jardins du CAD terminait cette journée mémorable. Nous avons aussi profité de notre fête cantonale phare, les Vendanges de Russin, pour organiser une marche avec notre membre, Madame la conseillère d'Etat Anne Hiltbold. Et pour finir, la soirée de fin d'année dans la salle cosy de la Mère Royaume fut riche en animations conviviales.

Dans nos vies humaines, à 50 ans, on prend un coup de vieux. Mais une association ? Genève Rando est-elle dans sa jeunesse ou bien à l'âge mûr ? 50 ans et après ?

La randonnée a beaucoup évolué depuis la naissance de Genève Rando. Mais ses bienfaits restent inchangés et le besoin, ne serait-ce que pour un jour, de nous expatrier de notre vie agitée et urbaine est plus que jamais un besoin partagé par un grand nombre de citoyens. Les petits panneaux jaunes continueront à marquer nos escapades. Faire de nouvelles rencontres, et partager de bons moments conviviaux font partie du jeu. C'est dans la tradition qu'on trouve la continuité : Genève Rando est jeune et a encore de belles années devant elle.

Je tiens à remercier nos membres, sponsors et bénévoles, pour leur fidélité à notre association ainsi que pour leur soutien financier. Et n'oublions pas les membres du comité, les chef-fe-s de courses et adjoint-e-s, les baliseurs-baliseuses pour leur très bonne coopération, leur engagement et leur enthousiasme. Pour finir un grand merci à l'Association Suisse Rando pour son soutien technique et financier. Merci beaucoup pour la confiance que vous m'accordez tous et toutes.

Irmgard Flörchinger
Présidente

Membres du comité

Irmgard Flörchinger, Présidente
Christiane Linemann, Vice-présidente
Myriam Debonneville, Trésorière
John Boursy, Webmaster
Margrit Gugelmann, Membre
Raphaèle Gygi, Gestion des rapports de course
Youssef Kerbage, Membre
Firouzeh Sofi, Membre
François Niggli, Service Technique
Karin Strescher, Marketing

Comité des courses

Irmgard Flörchinger
Jean-Philippe Mollard
Christiane Linemann

Balisage et entretien du réseau pédestre

François Niggli	Bernard Escalon
Paul Everett	Zora Tariquet
Daniel Sandoz	Valérie Mitchell
Victor Chiou	Annie Comte
François Dumora	

Chef-fe-s et adjoint-e-s de course

Claire-Lise Bornoz-Thullen	Jean-Philippe Mollard
Pierre Bouverat	Grégoire Monnier
Arlette Chevalier	Anne-Marie Mossière
Irmgard Flörchinger	Stéphanie Portal
Raphaèle Gygi	Jean-Marie Rizzi
Ana Gurau	Walter Schlechten
Christiane Linemann	Véronique Sottas
Mojtaba Mashayekh	Natalie Stimac
Armando Mendès	

Vérificateur-trice des comptes

Pierre Bindschaedler
Agnès Minder

Table des matières

Billet de la présidente	1
Les organes	2
Table des matières	3
Rapport de gestion du comité	4
Rapport technique	9
Rapport marketing	13
Rapport des courses	16
Rapport financier	19
Bilan	20
Comptes de résultats 2023	21
Rapport du vérificateur et de la vérificatrice des comptes	22
Cotisations	23
Procès-verbal de l'assemblée générale 2023	24
Statuts	30



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de Genève Rando

Rapport de gestion du comité

1. Comité

Le Comité a siégé à 10 reprises en 2023 pour faire face aux nombreuses activités, beaucoup en liaison avec notre année jubilaire. L'AG du mois d'avril 2023 a renouvelé les instances et un nouveau membre et deux nouvelles membres ont rejoint le comité: Youssef Kerbage, Raphaèle Gygi et Firouzeh Sofi.



Avec plus de 3'300 heures de bénévolat, nous pouvons aisément dire que la gestion très professionnelle de notre association est un grand cadeau à nos membres et à la société. Ce large dévouement du comité ne devrait pas cacher que nous serons appelés à rémunérer certaines tâches et connaissances à l'avenir pour instaurer une complémentarité entre travail rémunéré et bénévolat. Nous avons déjà commencé à faire cela en engageant une professionnelle de la communication.

Sans informatique de gestion, Genève Rando ne pourrait plus fonctionner. Grâce à John Boursy, nous avons nettement automatisé l'administration, l'organisation et la gérance du back-office. Mais ces activités rébarbatives prennent encore trop de temps et d'efforts de nos bénévoles et nous avons encore un certain potentiel pour alléger ces tâches chronophages.

Nous sommes très satisfaits des prestations bénévoles de notre nouveau et nouvelle vérificateur-trice de compte: Pierre Bindschaedler et Agnès Minder qui ont, pour la 2^e année consécutive, mis leur savoir à disposition de Genève Rando. Merci beaucoup.

2. 50^e anniversaire

Ce fut une année mémorable et nous avons été gâtés par le beau temps pour les activités à l'extérieur (voir mon billet de la Présidente pour les détails). En plus des événements organisés par Genève Rando, nous avons fortement contribué à la visibilité de Genève Rando et de ses 50 ans d'existence lors de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée. Jamais autant de monde ne s'est arrêté à notre stand pour jouer à la Roue de la Fortune et gagner quelques cadeaux souvenirs.



3. Chef-fe-s de course

Nous sommes extrêmement reconnaissants envers nos chef-fe-s de course: en 2023, aucune randonnée n'a été annulée à cause d'une indisposition de ces derniers-dernières. Quelle fiabilité ! Bravo !

Comme lors des années précédentes, nous avons trouvé et formé 2 nouveaux chefs et une nouvelle cheffe de course: Pierre Bouverat, Mojtabah Mashayekh et Claire-Lise Bornoz-Thullen. Nous leur souhaitons une longue « carrière » à Genève Rando avec beaucoup de sorties qui émerveilleront nos membres.

Nos sorties sont très populaires et souvent il arrive que les randonnées soient complètes. C'est pourquoi nous sommes à la recherche continue de nouveaux-nouvelles chef-fe-s de course. De plus, Suisse Rando nous encourage à réduire la taille des groupes principalement pour des facteurs de risque et l'absence de vue d'ensemble.

4. OCAN – Contrat de prestation

François Niggli a annoncé son départ du mandat de directeur technique de Genève Rando. Il continuera par contre son travail de planification pour le réseau des chemins de randonnée pédestre du canton de Genève mais cela directement avec l'OCAN.

Ce changement nécessitera un nouveau contrat entre l'OCAN et Genève Rando. En plus, nous sommes à la recherche d'un nouveau ou d'une nouvelle responsable pour le balisage.

Nous profitons de ce rapport annuel pour remercier François pour les excellents services rendus depuis 2017 et lui souhaitons le meilleur pour son avenir privé et professionnel.

5. Baliseurs-Baliseuses

Avec plus de 1'300 heures de bénévolat, les baliseurs et baliseuses ont consacré en moyenne 25 heures par semaine au balisage et à la supervision des sentiers pédestres genevois. Merci infiniment au nom de tous les randonneurs et de toutes les randonneuses.

Valérie Mitchell et Zora Tariquet ont décidé d'arrêter leur travail de balisage après de nombreuses années. Nous les remercions de tout cœur pour leur investissement personnel remarquable.

6. Finances

Genève Rando garde des finances saines malgré des dépenses supplémentaires pour le 50^e anniversaire. Nous avons même réussi à augmenter un peu le capital de notre association. Le compte de résultat n'est pas déficitaire comme budgété et cela grâce au fonds de deux sponsors, l'un qui préfère rester anonyme et l'autre étant La Loterie Romande.

Je tiens à remercier Myriam Debonneville et Victor Chiou pour la tenue des comptes de Genève Rando à titre gratuit.

7. Financement par Suisse Rando

Suisse Rando mène chaque année une campagne de recherche de fonds au niveau national. Par ces dons, les activités de l'association faîtière Suisse Rando et celles des associations cantonales de randonnée pédestre sont soutenues. Les associations cantonales se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de sentiers pédestres.

L'année passée encore, Suisse Rando nous a versé une somme importante (CHF 107'191.-). Nous utilisons ces fonds pour la direction technique des sentiers pédestres cantonaux, la promotion de la randonnée ainsi que pour financer les charges salariales de notre spécialiste en communication. Par contre, ces fonds ne peuvent pas être utilisés pour les dépenses courantes liées au balisage et à l'entretien du réseau pédestre, assignées légalement aux cantons, dans le cadre de la législation fédérale.

Nos vifs remerciements à Suisse Rando pour cette campagne annuelle de recherche de fonds et la garantie de flux de fonds. Notre association ne pourrait pas vivre sans ces apports.

8. Communication

Genève Rando a engagé sa première employée au mois de mars 2023, Karin Strescher. C'est grâce à elle que la notoriété de Genève Rando a pu nettement être augmentée en 2023 avec une série d'articles dans la presse écrite, d'interviews auprès des radios locales et de la TV. Genève Rando dispose maintenant aussi de pages sur Facebook, LinkedIn et Instagram. Karin assure des posts hebdomadaires sur ces réseaux sociaux. Le taux d'engagement global de nos publications a été excellent avec une augmentation des commentaires, des mentions « like » et des partages. Cela témoigne de l'intérêt que notre public porte à notre contenu et de sa volonté de nous suivre.

9. Membres

Grâce aux activités du 50^e et surtout à notre présence sur les réseaux sociaux et dans la presse locale, nous avons pu considérablement augmenter nos membres. Une chaleureuse bienvenue à tous nos nouveaux et à toutes nos nouvelles membres.

Nouveaux Membres	2021	2022	2023
	70	103	179

En même temps, et aussi suite à la nouvelle loi sur la protection des données (obligation de sortir les données d'ancien-ne-s membres), nous avons mis notre base de données à jour et l'année se termine avec 642 membres actifs.

10. Newsletter/Site Web

Nous avons envoyé 11 éditions qui sont en moyenne ouvertes par 76% des membres. Ce n'est peut-être pas le meilleur indicateur de performance mais nous savons que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience nos messages réguliers.

Le site Web est minutieusement gardé à jour par Karin Strescher et il est d'une importance primordiale pour nos intéressé-e-s, les nouveaux-nouvelles membres, l'association et le grand public en général. Vous trouverez à tout moment les dernières informations d'une manière claire et pertinente.

11. Cohabitation Randonneur-euse-s/Mobilité douce

Bien que promis à notre assemblée générale 2023, le développement et la mise en place d'une campagne pour promouvoir la cohabitation dans la campagne genevoise entre cyclistes et randonneurs-se-s, n'a pas eu lieu. Nous regrettons beaucoup ce manque et constatons que nos confrères et consœurs romand-e-s et suisses allemand-e-s ont passé la vitesse supérieure dans la sensibilisation, la documentation,



les panneaux de cohabitation et les règles à adopter, etc. Nous espérons vivement que l'OCAN fera de cette campagne une de leurs priorités en 2024.

12. Randonnées

Avec 94 randonnées accompagnées l'année passée, Genève Rando détient encore une fois la première place parmi toutes les associations cantonales. En ce qui concerne le nombre de randonneurs-euses, nous sommes en 3^e place avec 1'595 participant-e-s.

- Notre réseau pédestre étant petit, il n'est pas surprenant que les sorties accompagnées dans le canton n'aient pas dépassé le nombre 12.
- Les randonnées dans les autres cantons/France se répartissent comme suit: Vaud: 11, Fribourg: 13, Valais: 24, Neuchâtel: 5, Jura: 1, Cantons suisses allemands: 16 et France: 4.
- L'activité hivernale en raquettes a diminué par rapport à 2022 et nous n'avons fait que 15 sorties. Un effet du réchauffement climatique?

Avec quelques mauvais passages météorologiques, nous avons effectué moins de randonnées en 2023 que l'année précédente. Ce sont surtout les mois de novembre et août qui ont connu le nombre le plus bas de randonnées accompagnées.

L'augmentation des randonnées T1 est surtout dû à un plus grand nombre de randonnées à thèmes culturelles (9) - très appréciées par nos membres même si elles impliquent souvent un déplacement un peu plus loin.

Année	T1/WT1	T2	T3/T4	Total
2022	45 45%	38 38%	18 18%	101
2023	60 64%	21 22%	13 14%	94

13. AG Suisse Rando

Notre association faîtière, Suisse Rando, se déplace chaque année dans un des cantons suisses pour y tenir son assemblée générale. Ordinairement, toutes les associations cantonales y participent. En 2023, c'était à Genève Rando d'organiser cet événement. Nous retenons tout particulièrement le discours de Monsieur le conseiller d'Etat Antonio Rodgers et l'élection du nouveau président de Suisse Rando, Monsieur le conseiller national Simon Stadler. Lors de la traditionnelle sortie rando du dimanche, nous avons emmené nos collègues dans les vignes en longeant les bornes frontalières de Dardagny non sans déguster quelques spécialités locales.

14. Protection des données personnelles

La nouvelle loi relative à la protection des données est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Cette loi garantit davantage de protection des données et de la vie privée de nous tous et toutes. Genève Rando s'est également doté d'une déclaration de protection dans laquelle nous expliquons comment nous collectons et traitons vos données personnelles: <https://www.geneverando.ch/fr/association/protection-des-donnees>

Rapport technique 2023

2023 fut une année particulière puisqu'elle marquait les 50 ans de Genève Rando. Depuis ses débuts, l'association a œuvré pour offrir à la population un programme riche et varié de randonnées accompagnées de qualité, mais ce qui est sans doute moins connu, c'est le formidable travail réalisé par l'association pour le réseau de chemins de randonnée pédestre genevois.

L'année écoulée est particulièrement représentative de ce travail mené de concert avec l'Etat de Genève. L'événement le plus marquant au niveau de l'infrastructure du réseau est sans doute la réouverture d'un des plus beaux chemins du canton, à savoir le sentier qui longe l'Allondon entre le Moulin Fabry et le camping de l'Allondon dans la commune de Satigny. Pas moins de 7 ans auront été nécessaires entre la fermeture de ce chemin, pour raison de sécurité, et sa réouverture. Ce projet est assez représentatif des nombreuses difficultés que l'on peut rencontrer dans ce type de contexte, entre négociation avec les propriétaires privés, questions de responsabilité et conciliation avec les enjeux de conservation de la nature. Si l'on peut regretter qu'autant de temps ait été nécessaire pour rétablir la situation, ce magnifique sentier bénéficie maintenant de nouveaux ouvrages construits durablement et réalisés en chêne genevois par l'Etat de Genève.



Une partie des nouvelles passerelles qui agrémentent l'itinéraire Moulin Fabry - Camping de l'Allondon.

Le tracé du chemin a également été modifié en plusieurs endroits, afin d'éviter des zones d'érosion et des sections où l'eau stagne. La touche finale, sous forme de dizaines de marquages sur les arbres, a été réalisée par les bénévoles de la section technique de Genève Rando. On peut maintenant à nouveau profiter de l'immersion dans la forêt qu'offre le chemin, en suivant un tracé attrayant et clairement signalisé, en franchissant en sécurité sur des passerelles flambant neuves les nombreux cours d'eau qui coulent à travers cette magnifique réserve forestière intégrale.

En 2023, les bénévoles en charge de la signalisation ont également été actifs dans le contexte de modifications effectuées sur le réseau de chemins de randonnée pédestre dont certaines font partie de mesures du plan directeur des chemins de randonnée pédestre (PDCRP). Un tronçon particulièrement attractif, le chemin longeant le Rhône à travers la réserve naturelle des Teppes de Verbois, a en effet été ajouté au réseau de chemins de randonnée. Une plus-value majeure, car ce chemin muni d'un revêtement naturel et

présentant de magnifiques points de vue sur le Rhône, permet d'accéder à trois observatoires à faune donnant sur les étangs qui bordent le fleuve. Une zone loisir librement accessible munie de tables de pique-nique et de foyers pour la grillade se trouve également sur ce chemin.



De magnifiques points de vue depuis le chemin traversant les Teppes de Verbois.

Profitant de ces travaux, Genève Rando a également réalisé une autre mesure du PDCRP sur l'autre rive du Rhône, consistant en le remplacement d'un long tronçon qui empruntait une route forestière goudronnée par un sentier muni d'un revêtement naturel longeant le Rhône et offrant une magnifique vue sur le fleuve. Durant les préparatifs, nous avons par ailleurs identifié et mis en œuvre une possibilité supplémentaire d'améliorer l'itinéraire, consistant à emprunter un escalier qui borde le barrage de Verbois et utiliser un chemin naturel qui longe la passe à poissons du barrage. Ceci en lieu et place d'un passage par une route goudronnée d'accès à



Le sentier en rive gauche du Rhône qui remplace la route goudronnée

un parking. Au final, ce sont près de 3.5 km de chemins de haute qualité et au revêtement naturel qui ont été ajoutés au réseau. Dans le contexte de ces modifications, nous avons également réalisé la mise à jour de tous les indicateurs munis de destinations du secteur. Dans la région du Mandement, nous avons mis à jour la signalisation SuisseMobile de l'ensemble de l'itinéraire de la balade viticole Rive Droite et nous avons également revu la configuration du réseau à Meyrin, ce qui a permis de supprimer 500 m de chemins non conformes aux critères de qualité des chemins de randonnée pédestre.

Enfin, dernier projet touchant la signalisation des chemins mais non des moindres, la création en 2023 de l'itinéraire SuisseMobile transfrontalier N°144 – Sentier du Salève qui relie le pont de Sierne à la gare supérieure du Salève par le Pas de l'Échelle. Bien qu'il s'agisse d'un itinéraire historique bien connu et utilisé de la population genevoise, cet itinéraire ne bénéficiait pas d'une mise en valeur touristique au niveau Suisse alors même qu'il constitue un incontournable de toute visite de notre canton. Grâce à une constructive collaboration avec le Syndicat Mixte du Salève, entité responsable du chemin sur territoire français que nous remercions pour sa collaboration, l'itinéraire bénéficie maintenant d'un marqueur unifié de part et d'autre de la frontière : le fameux autocollant vert arborant le numéro de l'itinéraire. L'itinéraire est maintenant mis en valeur au niveau national sur les plateformes de SuisseMobile. Il est dorénavant encore plus facile pour les visiteurs de notre canton de vivre la superbe expérience d'une montée au Salève.



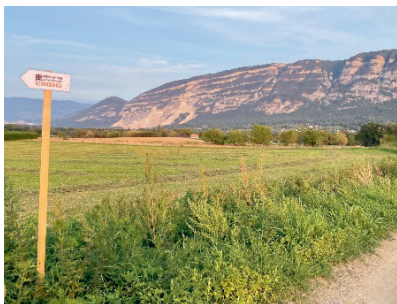
La mise en œuvre de tous ces projets a demandé un investissement considérable de la part des bénévoles en charge de la mise en place et de l'entretien de la signalisation, qui s'ajoute aux travaux d'entretien courant. N'oublions pas non plus l'important travail de surveillance effectué par les bénévoles responsables de passer « sous la loupe » les quelques 350 km de chemins que compte le réseau genevois et l'innombrable signalisation qui les jalonnent. Au final plus de 500 annonces ont été inscrites dans le système de suivi et 550 interventions ont été réalisées.

Un IMMENSE MERCI à cette belle équipe de bénévoles qui en 2023 était constituée de Victor Chiou, Annie Comte, François Dumora, Berard Escalon, Paul Everett, Valérie Mitchell, Daniel Sandoz et Zohra Tariket. Notons que Valérie et Zohra ont décidé de mettre un terme à leur activité de surveillance à la fin de l'année écoulée. C'est une page qui se tourne pour le domaine technique puisque cela faisait de nombreuses années qu'elles effectuaient, en véritables expertes des chemins de randonnée, cet indispensable travail de surveillance du réseau. Zohra fournissait en 2011 déjà ses précieuses informations à mon prédécesseur et je n'ose pas imaginer la distance qu'elle a cumulée durant toutes ces années d'intense activité. Un formidable investissement au service de la collectivité qui mérite toute notre gratitude !

De nombreux autres projets et coordinations en lien avec le réseau de chemins de randonnée ont été lancés ou poursuivis en 2023. Citons notamment le projet d'inscription du chemin longeant le Foron dans le réseau de chemins de randonnée pédestre, une modification du réseau dans la région d'Evordes liée à des passages en propriété privée, le projet de voie verte Versoix-Sécheron, la révision des itinéraires dans la région de Céligny en collaboration avec Vaud Rando, ou encore le projet de campagne de cohabitation entre randonneurs et cyclistes avec l'Etat de Genève et les milieux du vélo. Citons également la participation à un projet innovant de planification transversale portée par l'Etat de Genève qui vise notamment à établir un réseau public de continuité socio-environnemental basé sur les services écosystémiques et prenant en compte notamment l'infrastructure écologique, les besoins de la population en matière de loisirs en plein air et les aspects agricoles. Un projet qui a pour ambition d'aboutir à une planification cohérente de l'espace rural, répondant aux importants enjeux d'avenir et ayant pour vocation de faire émerger des synergies entre les différentes entités et acteurs en charge des diverses thématiques concernées. Dans ce contexte, le réseau de chemins de randonnée pédestre figure en bonne place car, en plus de ces qualités intrinsèques, les critères de qualité applicables à un chemin de randonnée entrent en résonance avec d'autres enjeux (arborisation, biodiversité, perméabilité des sols, etc.). Si elle réussit à intégrer la prochaine révision du plan directeur cantonal, cette planification pourrait apporter d'importants bénéfices pour le réseau genevois de chemins de randonnée pédestre.

Côté promotion, le grand rendez-vous annuel qu'est devenu la Journée cantonale sur les chemins de randonnée a de nouveau fait carton plein lors de sa 6^e édition. Plus de 2'000 personnes, un record, ont en effet été comptabilisées au départ du parcours à Troinex le 30 septembre 2023. Les participants ont pu découvrir une région du sud du

canton, située sur les communes de Bardonnex, Troinex et Plan-les-Ouates, où la manifestation ne s'était encore pas rendue. Cette région réserve de belles surprises, que ce soit au niveau de son paysage ou de son patrimoine naturel, agricole et historique. L'organisation a à nouveau pu compter sur de nombreuses et nombreux bénévoles de Genève Rando, pour accueillir avec le sourire le public, à l'accueil et au stand Genève Rando. Ce dernier n'a par ailleurs jamais connu une telle affluence grâce aux animations ludiques mises en place. Des bénévoles trop nombreuses et nombreux pour les nommer ici, mais elles et ils méritent aussi un GRAND MERCI pour cette belle énergie mise à disposition de la manifestation et qui participe largement à son succès.



Enfin l'année 2023 aura également été très particulière pour moi, car j'ai décidé de ne pas renouveler le mandat que j'effectuais depuis 2015 en tant que responsable technique pour Genève Rando. Mandat au travers duquel l'association a réalisé, au cours de ces années, un nombre important de prestations pour l'Etat de Genève. Après avoir œuvré durant plus de 10 ans pour le réseau de chemins de randonnée pédestre genevois, je poursuivrai mon action dans ce domaine au sein de l'Etat de Genève. Je remercie chaleureusement pour leur confiance et leur collaboration les différentes personnes que j'ai eu le plaisir de côtoyer au comité depuis 2015, qui elles aussi font bénévolement un immense travail de l'ombre pour l'association, et tout particulièrement l'extraordinaire équipe de bénévoles dont j'ai été le responsable : vous allez me manquer !

Lors de mon entrée en fonction en 2015, j'ai découvert une grande et charmante famille représentée dans tous les cantons de la Suisse, partageant partout la même passion. C'est une grande fierté pour moi d'en avoir fait partie et je vous dis à bientôt sur les chemins de randonnée pédestre !

François Niggli
Responsable de la section technique

Rapport marketing 2023

Réseaux sociaux

Engagée par Genève Rando début mars 2023, j'ai créé une présence Genève Rando sur les réseaux sociaux en créant les comptes Facebook, Instagram et LinkedIn.

Notre nombre d'abonné-e-s a augmenté de manière constante, touchant de plus en plus de personnes. Le taux d'engagement global de nos publications a été excellent. Actuellement, nous avons 198 abonné-e-s ou personnes qui nous suivent, 205 sur LinkedIn, 417 sur Facebook et 718 sur Instagram.

Évènements

Marche du 50°

Différents départs ont été aménagés le samedi 3 juin 2023 pour permettre aux membres de sélectionner leur parcours. A l'arrivée, une centaine de convives ont partagé un sympathique repas champêtre en plein air au CAD.



Marche des vendanges

La Marche des vendanges a permis d'avoir une bonne visibilité médiatique grâce à la participation de Madame la conseillère d'Etat Anne Hiltbold, membre de Genève Rando. 70 inscrit-e-s ont effectué la marche de Satigny à Russin, le dimanche de la Fête annuelle des vendanges.



Journée cantonale sur les chemins de randonnée

La 6^e journée de la Marche cantonale a permis d'avoir une bonne visibilité parmi le grand public. 2'000 participant-e-s ont effectué cette marche sur les communes de Bardonnex, Plan-les-Ouates et de Troinex, le samedi 30 septembre. Genève Rando a proposé des activités, des concours et des informations, ce qui a incité les randonneur-se-s à être plus curieux-curieuses.



Médias

50 ans et mise en avant

Le jubilé a permis de mettre en avant l'association et ses activités, de faire connaître à un large public les missions de l'association, la randonnée et le balisage et l'entretien des chemins pédestres du canton. Nous avons obtenu une excellente visibilité dans les médias locaux. Les contenus sont à disposition sur notre site, rubrique « news/presse ».

GHI du 20.09.23

Radio Cité du 28.08.23

Radio Lac du 03.06.23

Le Temps du 03.06.23

Léman Bleu du 01.06.23

Radio Cité du 31.05.23

Tribune de Genève du 29.05.23

TCS – section genevoise de juin 23

Randonner.ch de juin 23

Site internet

Mise à jour et création de rubriques

Nous avons également remis à jour le site en actualisant les informations très régulièrement. Ainsi, les nouvelles, la presse, les fermetures de chemin, les événements et des propositions de randonnées ont été ajoutés.

Nous avons créé une rubrique Troc/vente afin de permettre aux membres de vendre ou échanger du matériel ou des accessoires non utilisés. Afin de créer une dynamique, les liens sont mis en place régulièrement entre le site et les réseaux sociaux.

Newsletter

Nous diffusons une lettre d'information mensuelle à nos membres qui contient des informations générales et pratiques, des randonnées, des propositions, des articles sur les randonnées, sur l'état des chemins du canton et des suggestions. Cette lettre permet de rappeler également les randonnées du moment et les événements à venir. Ainsi plus de 640 membres reçoivent des nouvelles mensuelles. Le taux d'ouverture est très satisfaisant.

Recherches de fonds

Marche du 50°

Pour optimiser notre événement célébrant les 50 ans de l'association, nous avons dû également faire des recherches de fonds afin de répondre positivement à l'attente des membres dans l'engagement de cette organisation exceptionnelle. Nous avons également essayé de diversifier nos sources financières pour offrir cette journée mémorable à nos membres.

Programme 2024

En cette année de jubilé le comité a souhaité rafraîchir son programme papier des randonnées et a décidé de réaliser une nouvelle formule avec des propositions de randonnées en images, plus petit, en couleur et avec de nombreux visuels.

Aussi, pour réaliser ce support, nous avons fait appel à :

- des subventions

Afin de pouvoir créer une nouvelle version du programme, nous avons fait des recherches de fonds "directes". La Loterie romande a répondu favorablement à notre dossier.

- des annonceurs

Pour cette année de jubilé et première année de recherche de fonds, nous avons réussi à trouver quelques annonceurs intéressés à figurer dans le programme, comme Genève Terroir, les SIG, le TCS et sans oublier le magasin Cactus Sport qui nous soutient depuis de nombreuses années.

Nous sommes ravis des résultats de cette année de jubilé et continuerons le développement en 2024.

Karin Strescher
Responsable marketing et communication

Rapport des courses 2023

Vous avez été 1595 à prendre part aux différentes courses, week-ends et séjours proposés tout au long de cette année 2023 (1502 en 2022).

Notre programme papier annonçait 71 randonnées et au final, ce sont 94 randonnées qui furent proposées et organisées, sans compter les 13 que nous avons dû annuler en général à cause d'une météo capricieuse. 17 week-ends et séjours furent proposés en 2023 tout comme en 2022, et vous êtes de plus en plus nombreux à y participer.

Les 9 randonnées culturelles proposées ont rencontré un grand public, ce qui nous encourage à continuer. Vous avez pu, entre autres, vous familiariser avec les arts du feu en Gruyère, découvrir la fête du lin à Zäzivil, prendre part au Nouvel An Julien en Appenzell, vous émerveiller au Festival des Lumières à Lucerne, et finalement, à Romont, bénéficier d'un moment de recueillement lors de la procession des Pleureuses.

Ci-dessous un tableau comparatif des randonnées et séjours proposés en 2022 et 2023, mois par mois. Ce tableau parle de lui-même et je vous laisse en tirer vos propres conclusions.

Mois	Proposées		Annulées		Nombre de participants	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Janvier	15	10	1	0	168	184
Février	13	7	1	1	143	138
Mars	9	9	0	2	135	156
Avril	8	10	2	1	135	167
Mai	7	6	0	1	145	117
Juin	7	9	0	0	122	126
Juillet	6	9	0	0	81	108
Août	7	5	0	3	91	62
Septembre	8	9	1	0	83	195
Octobre	11	8	1	0	204	151
Novembre	6	5	0	5	102	61
Décembre	4	7	0	0	93	130

La moyenne des participant-e-s par courses est légèrement plus élevée en 2023

Inscriptions et désistements

Malheureusement, les désistements sont toujours d'actualité. Généralement les annulations arrivent en dernière minute et les raisons en sont toutes différentes, maladie, imprévus, panne d'oreiller, changement de destination, météo incertaine et j'en passe... En 2023, 172 membres ont annulé une ou plusieurs fois leur participation.

50e

Cette année marquait les 50 ans de l'association et pour cette occasion, le comité a délégué l'organisation de la Marche du 50^e à une équipe de bénévoles. Vous avez été 150 à répondre présent-e-s pour cette journée.

Le parcours était divisé en 5 étapes de longueurs différentes afin de donner la possibilité à chaque membre d'y participer quel que soit son niveau. Le but étant que chacun et chacune arrive au point d'arrivée pour la soirée.

Chaque participant-e s'est vu-e remettre un certificat pour sa participation, un T-shirt et un tapis de sol avec le logo du 50^e.



Cette magnifique journée s'est terminée dans l'allégresse, la bonne humeur et l'amitié autour d'un repas champêtre sur la terrasse du CAD. Encore un grand merci à tous les participants-e-s ainsi qu'à tous et toutes les bénévoles.

Au mois de septembre, toujours dans le cadre du 50^e, Genève Rando a proposé la Marche des vendanges et vous avez été une septantaine à nous rejoindre sur ce parcours de 7.3 km reliant la gare de Satigny à Russin. Après avoir musardé dans le magnifique village de Russin, goûté aux diverses spécialités proposées, nous avons admiré le cortège des vendanges.

Et pour terminer cette année du 50^e, un groupe d'une dizaine de membres de Genève Rando a pris le départ du «Walking» de l'Escalade. Cette délégation, uniquement féminine, a parcouru les 9 km, à bonne allure en profitant des diverses animations tout au long du parcours.

Chef-fe-s de course

En début d'année, Irmgard Flörchinger a participé au cours de monitrice de randonnée en montagne raquette (WT2) en Valais.

Nous avons le plaisir d'accueillir Pierre Bouverat, Mojtaba Mashayekh et Claire-Lise Bornoz-Thullen qui ont brillamment réussi la formation de chef-fe-s de courses en Valais. Nous les-la félicitons et leur souhaitons beaucoup de plaisir lors de leurs futures randonnées. Véronique Sottas a participé au cours ESA (Sport des adultes) dans le cadre de la formation continue.

Dans le cadre de la formation continue de nos chef-fe-s et adjoint-e-s de courses, une journée de formation sur le comportement à adopter en présence de chiens de troupeaux et de vaches mères fut organisé le 1^{er} juillet au Niremont sous l'égide d'un formateur AGRIDEA accompagné d'une bergère et de son berger. Journée très enrichissante et qui a permis de rassurer certains et certaines.

Le traditionnel repas des chef-fe-s et adjoint-e-s de course a eu lieu le 25 janvier 2023. Ce fût l'occasion de se rencontrer tous et toutes et de partager quelques souvenirs de nos diverses courses.

Comme chaque année, je termine en adressant mes remerciements à tous et toutes nos chefs et cheffes de courses pour leur implication, année après année, dans l'élaboration d'un programme toujours plus fourni et varié. N'oublions pas que sans leur dévouement et leur disponibilité, rien ne serait possible.

Christiane Linemann
Coordinatrice des courses



Rapport financier pour l'année 2023

Nos finances se portent bien malgré les frais engendrés par notre 50^e anniversaire.

L'année 2023 se solde par un bénéfice de CHF 13'777.– grâce à notre provision pour le 50^e, aux divers dons et recettes des encarts publicitaires dans notre programme des randonnées.

Nos avoirs bancaires s'élèvent à CHF 550'848.– et le capital de Genève Rando est de CHF 80'400.– en hausse par rapport à 2022 (CHF 66'623.–).

L'augmentation des débiteurs, par rapport à 2022, s'explique, principalement, par le paiement à recevoir de CHF 30'975,10 de l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature) pour les services techniques 2023 de François Niggli et de CHF 2'000.– à recevoir de Suisse Rando pour la formation 2023 des chefs de course.

La diminution des cotisations payées d'avance provient du fait que les BVR n'ont été envoyés qu'en janvier 2024.

Nous avons reçu, de Suisse Rando, la somme de CHF 107'191.–.

Bien que Genève Rando n'ait pas, comme but, de faire du bénéfice sur les randonnées accompagnées, les courses et séjours se soldent par un bénéfice total de CHF 3'786.–.

Félicitations à nos chef-fes de course pour leur bonne gestion financière.

Malgré les 150 nouveaux membres en 2023, les cotisations sont restées stables. Un grand nombre de nos anciens membres ne renouvellent, malheureusement, pas leur adhésion. L'utilisation du fonds Suisse Rando a augmenté de CHF 26'790.– en raison, principalement, du salaire et charges sociales pour notre employée.

Nous prévoyons, pour 2024, une perte de CHF 39'798.– (augmentation salaire et charges salariales - diminution des dons et participations de Suisse Rando – dissolution de la réserve).

Je tiens à remercier Victor Chiou de sa précieuse aide pour le bouclage ainsi qu'Agnès Minder et Pierre Bindschaedler pour la vérification des comptes 2023.

Myriam Debonneville
Trésorière

Bilan au 31 décembre 2023

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>31.12.23</u>	<u>31.12.22</u>
	CHF	CHF
<u>Actifs</u>		
PostFinance	47 358	88 596
Banque Cantonale de Genève	253 053	252 776
UBS	250 438	249 999
Liquidités	550 848	591 372
Débiteurs	33 098	679
Charges payées d'avance	0	3 650
Débiteurs et actifs transitoires	33 098	4 329
<u>Total des actifs</u>	583 946	595 701
<u>Passifs</u>		
Dettes à court terme (charges salariales)	-87	0
Créanciers	8 976	3 559
Produits reçus d'avance	15 591	23 582
Créanciers et passifs transitoires	24 480	27 141
Provision pour le 50e anniversaire	0	20 000
Fonds balisage	897	6 618
Fonds Suisse Rando	478 168	475 318
Provisions et fonds	479 066	501 936
<u>Total des engagements, des provisions et des fonds</u>	503 545	529 077
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	66 624	70 787
Résultat déficitaire (-), bénéficiaire	13 777	-4 164
Etat au 31 décembre	80 401	66 624
<u>Total des passifs</u>	583 946	595 701

Compte de résultat de l'année 2023

	Prévisions budgétaires		
	2024	2023	2022
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Cotisations des membres	27 000	25 890	26 030
Dons	5 000	10 048	2 407
Recettes randonnées	97 000	100 989	82 213
Recettes manifestations	7 000	7 984	5 270
Abonnements reçus pour le magazine "Randonner.ch"	1 600	1 575	2 275
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	0	60 916	59 881
Produits financiers	800	715	27
Participation au résultat d'exploitation de Suisse Rando	107 000	107 191	106 266
Participation de Suisse Rando (réunions - cours - frais - etc)	1 500	7 854	0
Recettes diverses	3 000	3 037	0
	249 900	326 198	284 368
Utilisation de la provision pour le 50e anniversaire	0	20 000	0
Utilisation du fonds balisage	897	5 721	5 007
Utilisation du fonds Suisse Rando	110 000	104 341	77 549
Total des produits	360 797	456 260	366 924
Charges			
Cotisation Suisse Rando	4 000	4 000	4 000
Dépenses randonnées	93 500	97 203	80 358
Dépenses manifestations	25 000	53 653	16 916
Abonnements payés pour le magazine "Randonner.ch"	2 300	2 245	2 560
Salaires & Charges sociales	44 095	36 245	0
Dépenses pour mandats publics	0	60 915	60 893
Dépenses coordination randonnées	5 000	3 895	5 837
Dépenses d'information	0	108	0
Charges administratives	1 500	991	825
Frais généraux du comité	2 000	1 667	2 337
Frais postaux et bancaires	1 200	1 204	1 552
Charges portées au fonds balisage	5 000	5 721	3 995
Charges portées au fonds Suisse Rando	110 000	104 341	77 549
	293 595	372 186	256 822
Dotation de la provision pour le 50e anniversaire	0	0	8 000
Dotation du fonds Suisse Rando	107 000	107 191	106 266
Total des charges	400 595	479 377	371 088
Résultat de l'année	-39 798	13 127	-4 164
	440 393	492 504	366 924

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

Genève Rando

pour l'année 2023

Chères amies, chers amis de Genève Rando,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous, soussignés, avons vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2023 de Genève Rando.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au trésorier et au comité. Notre mission consiste, à l'aide de notre vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement la trésorière, Myriam Debonneville et Victor Chiou, en tant que contrôleur, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2023 se soldent par un bénéfice de CHF 13'777. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association qui s'élève ainsi à CHF 80'400.

En conclusion de notre vérification, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Genève, le 27 février 2024

Les vérificateurs :



Agnès Minder



Pierre Bindschaedler

Cotisation 2025

Proposition d'augmentation de cotisation Genève Rando à partir de 2025

A l'assemblée générale 2024, le comité Genève Rando propose de voter favorablement pour une augmentation annuelle de la cotisation des membres de CHF 5.– et de CHF 25.– pour les communes et associations.

Nous vous proposons d'approuver cette augmentation pour les raisons suivantes :

1. Genève Rando a subi de légères pertes ces dernières années. En 2023, l'association aurait, également, été perdante sans la dissolution des réserves, le sponsoring et une diminution des fonds de Suisse Rando.
2. Nous prévoyons, à nouveau, une perte en 2024.
3. Genève Rando dispose d'un bon coussin de réserves financières, mais l'utilisation des fonds de Suisse Rando est, en grande partie, réservée à des utilisations très précises et ne peut pas être déployée pour des activités de nos membres.
4. Les cotisations n'ont pas été augmentées depuis au moins 15 ans.

Par rapport à d'autres associations cantonales, la nouvelle cotisation se situe au milieu : par exemple ValRando et Berne Rando sont supérieures et Vaud Rando est inférieure. La nouvelle cotisation annuelle peut être qualifiée de modérée (3,33 Francs /mois).

Le nouveau montant de la cotisation annuelle est proposé à :	CHF
Membre individuel	40.– sans magazine LA RANDONNÉE
Couple / famille	70.– sans magazine LA RANDONNÉE
Communes, associations	150.– sans magazine LA RANDONNÉE
L'abonnement au magazine LA RANDONNÉE est facultatif. Son prix reste inchangé.	
Magazine (Print)	35.– abonnement annuel

Procès-verbal de la 50^e assemblée générale de Genève Rando

tenue le 22 avril 2023,
Ferme du Lignon, 51B, route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon

Irmgard Flörchinger, présidente ouvre l'assemblée à 17h05.

Elle souhaite la bienvenue à tous et toutes et explique la raison de la tenue en fin d'après-midi de cette 50^e assemblée générale qui sera suivie d'un repas de gala. Elle remercie les membres d'être venus si nombreux à cette assemblée.

Elle commence par saluer les invités: Monsieur Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, Monsieur Luc Deley, Madame Madeleine Hayoz, présidente de Fribourg Rando accompagnée de Monsieur Lukas Brühwiller. Elle annonce que les autres associations romandes se sont excusées, en raison de la tenue de l'assemblée générale de Suisse Rando le week-end du 6 et 7 mai à Genève. Elle relève la présence de Monsieur Jean-Claude Cima, membre fondateur et membre d'honneur, de Madame Christine Mouchet, ancienne présidente, et excuse Madame Nadia Constantinidi ainsi que Monsieur Christophe Schulé, tous deux également membres d'honneur. Un mot particulier a été adressé à la doyenne de Genève Rando, Jacqueline Sottini, qui a fêté ses 100 ans en 2022.

Elle termine les présentations en demandant à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence pour nos membres disparus.

Désignation des scrutateurs

Elle propose comme scrutatrices Mesdames Maria Fernanda Lisboa, Claudine Barman et Monique Broye. L'assemblée approuve à main levée.

Élection des vérificateur-trice-s

La présidente rappelle que l'assemblée générale de 2022 s'est terminée sans le nombre requis de vérificateur-trices. Deux vérificateur-trices ont été trouvé-es en cours d'année et elle demande à l'assemblée d'approuver les candidatures de Madame Agnès Minder et de Monsieur Pierre Bindschaedler. Proposition acceptée à main levée.

Bénévoles

Elle remercie le comité ainsi que les bénévoles pour leur participation au bon déroulement de cette 50^e assemblée.

Ordre du jour

La présidente demande l'approbation de l'ordre du jour et signale que les participants ont

reçu avec la convocation la lettre de Monsieur Jean-Claude Cima datée du 20 avril 2021 ainsi que la réponse du comité, pour la votation en fin d'assemblée. Jean-Claude Cima fait savoir qu'il a envoyé un courrier à l'adresse de Genève Rando avec une proposition supplémentaire. Cette dernière n'a malheureusement pas été reçue par Genève Rando. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2022

Puis elle passe au PV de l'assemblée générale du 30 avril 2022 qui se trouve à la page 23 du rapport annuel 2022. Elle demande s'il y a des questions, aucune. Le PV est adopté à l'unanimité, aucun non et aucune abstention.

Rapport de Gestion du Comité

La présidente commence par parler des trois points forts de cette année du 50e anniversaire de l'association, qui débute avec une AG en fin de journée et sera suivi d'un repas festif avec quelques surprises à la clé. Le 3 juin, il y aura la Marche du 50e et, pour terminer, le repas de fin d'année, le 22 novembre.

Elle annonce d'abord que l'association a un noyau ferme de 300 à 400 membres fidèles depuis de longues années et se donne le défi de fidéliser les nouveaux membres et de trouver davantage d'hommes.

Elle revient brièvement sur le sondage qui a reçu un accueil positif au vu des nombreuses réponses, et souligne deux points importants :

1. une forte demande pour des courses plus faciles, ce qui est déjà le cas.
2. moins de participants par course : cette demande sera réalisée grâce à la formation de futur-e-s chef-fe-s de course.

Elle remercie les chef-fe-s de course pour toutes leurs propositions et réalisation de courses. La relève est assurée, deux futurs chefs et une future cheffe de course suivent actuellement une formation.

Le but recherché est de proposer deux randonnées par week-end, une facile et une plus sportive. Elle fait remarquer que Genève Rando est l'association suisse qui propose le plus grand nombre de courses, 101 pour l'année 2022.

Elle félicite les membres, chef-fe-s de course et adjoint-e-s d'avoir réalisé une année sans accident.

Afin de continuer d'assurer une grande sécurité sur nos chemins de randonnée, nos chef-fe-s de course suivent régulièrement des cours de formation continue et en 2022, le comité a organisé le rappel des premiers secours.

Concernant les finances, elle annonce que ces dernières sont saines malgré un léger déficit. Claude Guignard a assuré un excellent transfert et la présidente le remercie pour l'aide apportée à Myriam lors du bouclage 2022.

Pour développer les relations publiques, la promotion de la randonnée et de mieux

faire connaître Genève Rando, le comité a engagé une professionnelle Karin Strescher, responsable de la communication. Les fonds de Suisse Rando serviront à financer toute l'activité de communication y compris les frais personnels. Genève Rando est désormais présente sur les réseaux sociaux et elle invite les membres à liker les pages pour assurer une plus grande diffusion.

Irmgard conclut sa présentation avec un chaleureux merci aux collègues du comité et en souhaitant à Genève Rando de continuer de progresser pour les cinquante prochaines années en espérant qu'elle restera dynamique et gardera son esprit ludique et de convivialité.

Rapport technique

François Niggli commence son rapport technique en rendant hommage aux pionniers du réseau de chemins de randonnée pédestre du canton, ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont contribué jusqu'à ce jour. Une tradition se poursuit avec l'important travail réalisé chaque année par les bénévoles qu'il remercie à cette occasion. François Niggli présente ensuite deux projets en faveur de l'infrastructure particulièrement emblématique qui ont pu être réalisés sur le réseau de chemins de randonnée pédestre en 2022, grâce à divers partenariats, et qui représentent une très grande plus-value pour le réseau cantonal. Il termine son rapport en revenant sur la Journée cantonale sur les chemins de randonnée 2022 qui a connu un énorme succès avec quelque 1700 participants.

Rapport de la coordinatrice des courses

Christiane revient sur l'année 2013, lors des 40 ans de Genève Rando. Jamais elle n'aurait pensé qu'elle serait devant l'AG pour le 50^e anniversaire ! Elle commente deux points de son rapport. Tout d'abord le nouveau logiciel de gestion des courses et des inscriptions qui a reçu un accueil très positif, ensuite le problème des courses qui se remplissent très rapidement reste toujours d'actualité, malgré une légère amélioration.

Elle revient sur un des résultats du sondage qui préconise des groupes de 25 personnes, difficile à respecter si l'on veut donner une chance au plus grand nombre. Les chef-fe-s de course ont la liberté de choisir le nombre de participant-e-s suivant la course proposée tout en gardant la sécurité en ligne de mire.

Elle félicite Ana Gurau, Walter Schlechten, et Armando Mendes qui ont réussi leur formation de cheffe et chefs de course.

Concernant la formation continue, Genève Rando a organisé un cours de samaritain. Elle continue avec un éloge de la marche, cette activité qui nous réunit tous et toutes. Qu'elle soit loisir, passion, moyen de rencontre, partage, ou autre, nous marchons tous et toutes. Elle énumère brièvement différentes manières de marcher.

Elle termine en remerciant les chef-fe-s de course ainsi que tous-toutes les participant-e-s et leur souhaite une bonne soirée

Comptes 2022 et rapport financier

Myriam explique brièvement l'état des comptes et le léger déficit de CHF 4'164.--. Comptes d'exploitation : Nos fonds propres sont en légère diminution, ce qui est principalement dû à une réduction des cotisations enregistrées. Des démarches ont été entamées pour y remédier. Myriam remercie les chef-fe-s de course pour la bonne gestion de leurs courses qui se sont soldées par un bénéfice de CHF 1'855.--.

Afin d'éviter des intérêts négatifs, nous avons transféré des fonds de Post Finance aux comptes BCGE et UBS.

Paul Everett se renseigne sur les raisons du non-renouvellement de l'adhésion à Genève Montagne, Irmgard explique que Genève Rando n'a pas reçu de réponse quant aux bénéfiques de cette dernière d'en faire partie. De ce fait, l'adhésion est suspendue et sera revue à la fin de 2023.

Myriam remercie Suisse Rando pour les fonds versés chaque année qui sont déployés pour la promotion de la randonnée.

Myriam remercie Claude Guignard et Victor Chiou pour leur aide à la clôture des comptes 2022 et pour l'établissement du bilan.

Elle termine par une devinette, dont la réponse est « Irmgard », salve d'applaudissement. Irmgard prend la parole et passe au budget 2023. Une légère perte est programmée suite aux dépenses extraordinaires engendrées par le 50^e anniversaire, financé entièrement par les fonds propres de Genève Rando. Une légère augmentation des cotisations est attendue, et enfin une faible augmentation des recettes et dépenses des randonnées.

Rapport des vérificateurs des comptes

Irmgard remercie Agnès Minder et Pierre Bindschaedler pour leur travail.

Discussions sur les rapports

Aucune question n'étant posée, on passe à l'approbation des comptes 2022 et du budget 2023.

Ils sont approuvés à l'unanimité, sans abstention ni non.

Puis on passe à la décharge au comité et aux responsables des comptes
Votation sans surprise, aucune abstention, aucun non, approbation à l'unanimité

Elections au comité

Myriam Debonneville et Margrit Gugelmann sont reconduites par applaudissements pour une durée de 3 ans.

Christiane Linemann, en fin de mandat, est reconduite pour une année par applaudissement.

Trois candidatures sont proposées pour intégrer le comité. Irmgard présente brièvement Raphaële Gygi, Firouzeh Sofi, et Youssef Kerbage. Intervention de Claude Guignard qui leur demande de se présenter d'une façon plus approfondie.

Chaque candidat est reçu individuellement par applaudissements

Fixation des cotisations 2023

Il est proposé de garder les cotisations inchangées, à savoir CHF 35.- (individuel) et CHF 60.- (famille).

Les taxes d'organisation restent également inchangées : CHF 5.- (hors canton) CHF 3.- (Genève) et CHF 10.- (non-membre).

L'assemblée approuve à l'unanimité.

Propositions individuelles

Jean-Claude Cima : Constat d'un état de dégradation extrême de certains sentiers et d'un souhait que Genève Rando écrive au Conseil d'Etat pour demander la modification de l'article 25/2 (signalisation).

Irmgard prend la parole et revient brièvement sur l'enjeu de la votation. Elle rappelle que la cohabitation a été traitée dans plusieurs newsletters et que la question de la sécurité sur nos sentiers est traitée dans les pages 8 et 9 du rapport annuel.

Jean-Claude Cima présente rapidement l'enjeu de sa proposition et cite plusieurs exemples de sentiers pédestres abîmés par les vélos.

François Niggli rappelle que l'objet soumis au vote de l'assemblée ne concerne pas la cohabitation randonneurs-cyclistes en général, mais les dégâts causés par les vélos selon Jean-Claude Cima et le règlement de la loi sur les forêts qui autoriserait selon lui tous les abus. François Niggli réexplique la nécessité que le règlement sur les forêts prévoie la possibilité de déroger à la règle générale et assure qu'il n'autorise aucunement les abus.

Plusieurs membres de Genève Rando interviennent et donnent leur avis: manque de discipline des vélos/VTT, refus de respecter les panneaux mis en place, mauvaise connaissance de la loi qui régit les sentiers.

Luc Deley annonce qu'une campagne sera lancée en 2023 pour promouvoir la cohabitation à la campagne, et pour sensibiliser les cyclistes, il faut impliquer les magasins de vélos.

Irmgard met fin à la discussion et explique la procédure pour les votations.

Myriam fait le total des voix exprimées sur les feuilles prévues sur chaque table qui sont ramassées par les scrutatrices.

Résultat des votes :

Oui : 20

Non : 53

Abstention : 14

Pendant ce temps Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, revient brièvement sur l'objet de la votation. Ce problème de cohabitation et de respect est récurrent dans chaque canton. À Berne, on cherche une solution et on ne l'a pas encore trouvée.

Michael Roschi souhaite ses meilleurs vœux à Genève Rando pour son 50^e anniversaire. Il complimente Genève Rando pour son enthousiasme exemplaire et son amour de la nature en accord avec la réalité de la vie quotidienne. C'est la fin d'un cycle et le début d'un nouveau. Il remet un grand biscôme à Irmgard en guise de cadeau.

Madeleine Hayoz, présidente de Fribourg Rando, félicite Genève Rando avec un discours très touchant. Elle remet deux boîtes de chocolat pour adoucir les séances du comité.

Irmgard clôt la séance à 19h10 après avoir donné les instructions pour le reste de la soirée.

I. DENOMINATION

Art.1 : Genève Rando, fondée le 15 février 1973 est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est membre de Suisse Rando, association faîtière suisse.

II. SIEGE

Art. 2 : Genève Rando a son siège à Genève

III. BUT

Art. 3 : Genève Rando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours en favorisant l'usage des transports publics;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de mener des actions de promotion du réseau de chemins de randonnée, notamment à travers l'édition de cartes et guides, ainsi que de participer à des manifestations en lien avec la randonnée;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : Genève Rando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à Genève Rando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de Genève Rando sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions formulées après ce délai ou en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Pour le surplus il s'organise lui-même. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement. Au bout de ces douze ans une réélection est exceptionnellement possible mais d'année en année. En cas d'absence momentanée ou durable du président, le vice-président le remplace dans ses fonctions jusqu'au rétablissement de la situation.

Art. 17 : Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22 : Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : Les vérificateurs des comptes sont au nombre de quatre personnes, choisies hors comité, pouvant justifier des connaissances nécessaires, soit deux vérificateurs et deux suppléants. En règle générale, chaque personne est nommée pour quatre ans et fonctionne les deux premières années comme suppléant. La commission se renouvelle, en principe, d'un membre chaque année. Un tiers qualifié ou une société fiduciaire peuvent également être désignés vérificateur. Dans ce cas, leur mandat se renouvelle d'année en année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile. La tenue de la comptabilité et la présentation des comptes doivent respecter les dispositions du Code des obligations relatives à la comptabilité commerciale.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois. La décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale tenue sous la forme écrite du 7 mai 2021, en modification de ceux du 13 avril 2019. Ils entrent immédiatement en vigueur.



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite
sans l'accord de Genève Rando

imprimé en
suisse



Photo de couverture
© François Niggli



info@geneverando.ch
www.geneverando.ch

Compte de résultat de l'année 2023

	Prévisions budgétaires		
	2024	2023	2022
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Cotisations des membres	26 000	25 890	26 030
Dons	0	10 048	2 407
Recettes randonnées	97 000	100 989	82 213
Recettes manifestations	7 000	7 984	5 270
Abonnements reçus pour le magazine "Randonner.ch"	1 600	1 575	2 275
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	0	60 916	59 881
Produits financiers	800	715	27
Participation au résultat d'exploitation de Suisse Rando	107 000	107 191	106 266
Participation de Suisse Rando (réunions - cours - frais - etc)	1 500	7 854	0
Recettes diverses	1 500	3 037	0
	242 400	326 198	284 368
Utilisation de la provision pour le 50e anniversaire	0	20 000	0
Utilisation du fonds balisage	897	5 721	5 007
Utilisation du fonds Suisse Rando	120 000	104 341	77 549
Total des produits	363 297	456 260	366 924
Charges			
Cotisation Suisse Rando	4 000	4 000	4 000
Dépenses randonnées	93 500	97 203	80 358
Dépenses manifestations	25 000	53 653	16 916
Abonnements payés pour le magazine "Randonner.ch"	2 300	2 245	2 560
Salaires & Charges sociales	44 095	36 245	0
Dépenses pour mandats publics	0	60 915	60 893
Dépenses coordination randonnées	5 000	3 895	5 837
Dépenses d'information	0	108	0
Charges administratives	1 500	991	825
Frais généraux du comité	2 000	1 667	2 337
Frais postaux et bancaires	1 200	1 204	1 552
Charges portées au fonds balisage	897	5 721	3 995
Charges portées au fonds Suisse Rando	75 905	67 446	77 549
	255 397	335 292	256 822
Dotation de la provision pour le 50e anniversaire	0	0	8 000
Dotation du fonds Suisse Rando	107 000	107 191	106 266
Total des charges	362 397	442 483	371 088
Résultat de l'année	900	13 777	-4 164
	363 297	456 260	366 924

Utilisation du fonds Suisse Rando

Charges salariales + fiduciaire	36 895,00
Mandat pour la direction technique des chemins de randonnée pédestre	34 054,70
Impressions (rapports - programmes - flyers - logo - divers)	13 043,18
Formation (cours - déplacements - divers)	8 127,90
Journée cantonale sur les chemins de randonnée	4 568,15
Présents pour AG de Suisse Rando et chefs de course	3 001,35
Magazine LA RANDONNÉE	1 610,00
Home Box (location box)	976,10
Déplacements (AG autres associations - séances - conférences - réunions - divers)	877,80
Informatique (Infomaniak - DropNet)	672,05
Divers	514,69
Total	104 340,92